

L'entreprise, solution pour les demandeurs d'asile

■ Le monde de l'entreprise doit assumer activement ses responsabilités dans l'intégration des migrants sur le marché du travail. Donnons-leur la possibilité d'y effectuer un stage, porte d'entrée vers un emploi durable. Tout le monde en sortirait gagnant.

L'écrivain Jean-Claude Guillebaud, dans ses écrits, a mis ses différentes mutations en exergue. Il pointe les changements géopolitiques, la mondialisation de l'économie, le développement de la connaissance en génétique allié avec le vieillissement des populations, les dérèglements écologiques et l'accélération stupéfiante du numérique. Les conflits géopolitiques liés à la mondialisation, à l'émancipation des populations, aux développements des communica-

tions, aux extrémismes et aux conservatismes font la Une aujourd'hui à travers la crise des migrants qui sera sans doute une des crises qui va changer le XXI^e siècle.

Depuis janvier, ils sont plus de 400 000 à avoir frappé à la porte de l'Europe. Les Etats européens sont dépassés et réagissent en ordre dispersé. Angela Merkel a posé un geste courageux en annonçant que l'Allemagne accueillerait cette année 800 000 réfugiés. Sans doute, d'autres Etats vont-ils suivre. Et ensuite, quelle place ces migrants vont-ils recevoir dans nos sociétés dans les semaines suivant leur arrivée ? Combien de demandeurs d'asile vont arriver dans les prochaines semaines en Belgique ? Des dizaines de milliers probablement.

Droit au travail des demandeurs d'asile

Dès que le demandeur d'asile est enregistré, une aide matérielle (logement,

nourriture, assistance médicale, cours de langue, aide psychologique, juridique) lui est fournie et les enfants sont envoyés à l'école. Cette aide dure pen-

dant la période d'attente jusqu'à l'obtention du statut de réfugié. Tout demandeur d'asile n'ayant toujours pas reçu de décision 6 mois après l'introduction de sa demande, est autorisé à travailler.

Le ministre Peeters a invité les partenaires sociaux à se réunir pour assouplir les règles de mise à l'emploi des demandeurs d'asile et réduire la période d'attente à 4 mois. Les syndicats sont inquiets parce que, selon eux, l'emploi n'est pas disponible. Pour Marc Goblet (FGTB), cité dans "La Libre" du week-end dernier, il est hors de question de profiter de l'arrivée de ces personnes fragilisées pour revoir à la baisse les conditions de travail.

Le droit à l'accueil prend fin lorsque la procédure d'asile est terminée et que les éventuel-

les procédures de recours sont épuisées. Suite à une décision positive, le réfugié reçoit un permis de séjour et peut partir à la recherche

de son propre logement et de son emploi. Il a accès au marché du travail aux mêmes conditions que les Belges. Il bénéficie de l'assistance sociale minimale. Il a droit au CPAS, mais pas au chômage puis-qu'il n'a jamais cotisé.

Peurs et opportunités

Beaucoup d'Européens craignent que cet afflux massif leur retire leur emploi, balaie leur culture. Ils seraient prêts à reconstruire une clôture de barbelés à l'Est et oublient qu'au XIX^e siècle, des milliers d'Européens chassés par la misère, la discrimination et les

pogroms en Russie étaient accueillis à New York au pied de la statue de la Liberté. L'Europe vieillissante ne reçoit-elle pas une formidable opportunité de construire les ailes d'un futur nouveau enrichi par tous ces apports extérieurs ? Pour Jack Lang, cité dans "Le Point", "ces personnes ont eu le courage de franchir la mer, le désert des montagnes. Ils en ont réchappé grâce à leur énergie, ils apportent leur force de caractère et leur connaissance du monde. Pour tout ça, on doit les accueillir à bras ouverts."

L'engagement des entreprises

Et pourquoi ne pas laisser aux entreprises un rôle actif dans cette intégration ? Voilà un sujet à mettre sur la table des partenariats sociaux. Chaque migrant âgé de plus de 18 ans dont la demande d'asile est enregistrée recevrait l'opportunité d'effectuer un stage "non rémunéré" en entreprise pour une durée maximale de 12 mois, l'entreprise se chargeant de la formation, de l'apprentissage de la langue et des frais de transports. Elle prendrait en charge également une assurance accidents de travail. Qu'est ce que cela va coûter à l'Etat ? Rien de plus qu'aujourd'hui, puisque les autorités publiques fournissent l'aide matérielle pendant la période d'attente et ensuite l'aide financière une fois le statut de réfugié obtenu. Quel formidable signal ! De nouvelles opportunités d'activités pour les entreprises, un échange : intégration contre service, une formation après un an qui devrait aboutir soit à un emploi durable dans l'entreprise soit une

préparation à une entrée plus facile dans la vie économique. Bien sûr, ces stages ne pourront pas couvrir tout type de formation.

Les esprits chagrins objecteront que c'est la mise en place d'emplois précaires, au rabais qui feront concurrence à notre main-d'œuvre nationale ? Il s'agit de stage et non de contrat de travail. Préfère-t-on laisser ces migrants inoccupés dans ces centres, renforcer les rangs des désœuvrés, proies faciles pour les circuits illégaux ?

Concrètement, les fédérations patronales lanceraient un appel auprès de leurs membres pour rechercher des stages. Les organismes de formation professionnelle (Forem, Actiris, VDAB) effectueraient la liaison entre le demandeur d'asile et les entreprises. Les entreprises de transports publics déclineraient des abonnements à tarifs réduits.

Avec un peu de bonne volonté, en quelques semaines, des milliers de stages pourraient être pourvus. Il s'agirait là d'une manière concrète pour les entreprises d'assumer leur responsabilité sociétale.

Ces légions de migrants exténués qui ont fui la guerre, ont vécu les massacres, survécu à des voyages terribles, ne représentent pas des extrémistes voulant briser nos sociétés. Bien au contraire, ils ont fui leur pays de naissance en perdant leurs biens, en prenant des risques pour se construire des racines nouvelles. Leur tendre la main ne constitue pas seulement un geste d'humanité, cela peut représenter l'opportunité de construire un nouvel avenir à l'Europe.

→ Titre, chapeau et intertitres sont de la rédaction.

L'œil du cyclone

"Je filmais, des centaines de migrants ont brisé le cordon de police, et l'un d'entre eux est venu vers moi, j'ai eu peur. Quelque chose a basculé en moi... j'ai pensé que j'étais attaquée et que je devais me protéger. Il est difficile de prendre de bonnes décisions dans des moments de panique", a expliqué - avec une mauvaise foi qui frôle le jamais vu tant les images sont accablantes pour elle - Petra Laszlo, cette technicienne hongroise de N1 TV, qui a délibérément fait un croche-pied à un demandeur d'asile portant un enfant dans ses bras qui tentait d'échapper à la police, très active ces jours-ci à la frontière serbo-hongroise. En Hongrie, la chaîne de télévision N1 TV, a annoncé le licenciement immédiat de Petra Laszlo, qualifiant ses actes envers les migrants "d'inacceptables", une réaction, à la réflexion, surprenante pour ce média qui en avril 2011 diffusait un spot de 30 secondes pour célébrer l'anniversaire d'Adolf Hitler. Il rendait hommage en sus à "l'homme politique allemand qui a rapidement relancé une Allemagne en ruines et appauvrie".

Une photo d'un tweet de Donald Trump, qui creuse l'écart dans les sondages dans la course à l'investiture républicaine pour les prochaines élections présidentielles, a fait le tour des réseaux sociaux, lui attribuant cette déclaration : "Mes grands-parents n'ont pas fait tout ce chemin depuis l'Allemagne pour la voir, maintenant, envahie par des migrants. Pas de ça avec moi." Ce tweet est - fort heureusement - un faux.

La Russie a levé son veto à la tenue d'une enquête de l'Onu sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie par l'armée de Bachar El-Assad sur les populations civiles.

En Israël, Isaac Herzog a suscité un vif débat en suggérant au gouvernement d'accueillir les réfugiés fuyant la guerre en Syrie : "Notre peuple a lui-même fait les frais du silence du monde... Vous avez oublié ce que c'est d'être juif. Réfugié. Persécuté", a-t-il appuyé.

"Personne ne dit que ce n'est pas raisonnable de partir de Turquie avec deux enfants en bas âge, sur une mer agitée, dans un frêle esquif", s'est étonné, à propos du retentissement de la mort d'Aylan Kurdi et de son frère, Arno Klarsfeld, le célèbre et "engagé" avocat franco-israélien.

En Allemagne, à Dresde, Pegida, le mouvement des "patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident" a rassemblé, ce 7 septembre, plusieurs milliers de sympathisants, dans l'indifférence générale.

En France, un conseiller de Marine Le Pen a déclaré que, selon lui, la diffusion des images des réfugiés s'apparentait à la propagande nazie sous l'Occupation.

Le "Daily Mail", le quotidien britannique le plus vendu après le "Sun", a publié sur son site web des faux commentaires. Ceci afin de tester son lectorat. Il s'agissait de citations d'Hitler où le mot "juif" était remplacé par "migrant"; le nombre de mentions "like" qu'ont reçues ces réactions a été considérable.

Sur les actuels 59 millions de réfugiés qu'il y a dans le monde, l'Union européenne en accueille 8%.

En Russie, deux garçons de 5 ans se sont enfuis de leur école maternelle par un petit tunnel qu'ils avaient creusé pendant plusieurs jours avec leur pelle à sable sous l'enceinte de l'école. Les fugitifs ont ensuite marché deux kilomètres jusqu'à un concessionnaire de voitures de luxe où ils pensaient s'acheter une Jaguar.

